

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Section 1 - Identification de Produit et Compagnie

Nom du produit

Bois traité FlamePRO

Famille chimique

Bois traité

Usage du produit Usage Recommandé

Bois traité avec FlamePRO

Restrictions d'utilisations

Aucun connu.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Clients de Timber Specialties Limited

Section 2 - Identification des Risques

Classification conformément à l'Annexe 1 du Règlement sur les Produits Dangereux (HPR) (DORS / 2015-17)

Poussière combustible Cancérogénicité - Catégorie 1A

Toxicité pour la Reproduction - Catégorie 1B

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition - Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Symbole(s)



Mention d'avertissement

Danger

Mention(s) de danger

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Peut provoquer le cancer.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut irriter les voies respiratoires.

Énoncés des précautions Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation (voir la Section 16).

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

Aucun connu.

Section 3 - Composition / Information sur les Ingrédients

CAS	Nom du Composant	Pour cent
N/A	Bois/Poussière de bois	93 - 99
Spécifique à un fabricant	Ingrédient exclusif #1	1 - 4
Spécifique à un fabricant	Ingrédient exclusif #2	0,25 - 2,0
10043-35-3	Acide borique	0,25 - 1,0

Indications diverses

Selon les additifs appliqués à la solution de traitement, ce bois peut également contenir <0,1% d'inhibiteurs de moisissure et/ou <0,1% d'un colorant. L'identité et / ou le pourcentage de la composition chimique est retenu comme secret commercial.

Section 4 - Premiers soins

Inhalation

Déplacer à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Certaines essences peuvent provoquer des réactions respiratoires allergiques avec des symptômes d'asthme chez les personnes sensibilisées.

Peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Obtenir des soins médicaux. Un contact prolongé avec du bois traité et/ou de la poussière de bois traité, en particulier lorsqu'il est fraîchement traité dans l'usine, peut provoquer une irritation de la peau. La manipulation abrasive ou le frottement du bois traité peut augmenter l'irritation de la peau. Certaines essences de bois, quel que soit le traitement, peuvent provoquer des dermatites ou des réactions allergiques cutanées chez les individus sensibilisés.

Yeux

NE vous frottez PAS les yeux. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Puis consulter immédiatement un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

Symptômes/Effets les Plus Importants

Aiguë

Provoque irritation des voies respiratoires, réactions allergiques. **POUSSIÈRE DE BOIS** : Peut provoquer sécheresse nasale, irritation et mucostase. Une toux, une respiration sifflante, des éternuements, des sinusites et des rhumes prolongés ont également été signalés. Selon les essences de bois, peut entraîner une sensibilisation respiratoire et/ou une irritation. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, grattage de la cornée et déchirure. Peut provoquer des troubles cutanés de type eczéma (dermatite). La poussière de bois traitée ou non traitée en suspension dans l'air peut provoquer une irritation du nez, de la gorge ou des poumons et d'autres effets respiratoires.

Différés

Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Peut aggraver des affections respiratoires telles que l'asthme et la bronchite.

Section 5 - Lutte contre L'incendie Mesures

Moyens d'extinction

Procédé d'Extinction Adéquat

Dioxyde de carbone, mousse ordinaire, produit chimique sec, eau vaporisée ou brouillard d'eau.

Moyens Extinction Inadéquat

Ne pas disperser la matière déversée avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers Particuliers Liés au Produit Chimique

Poussières combustibles. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Éviter de générer de la poussière, la poussière finement dispersée dans l'air à des concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'inflammation est un danger d'explosion de poussière. Selon la teneur en humidité et, plus important encore, le diamètre des particules et la concentration dans l'air, la poussière de bois dans une zone confinée peut exploser en présence d'une source d'inflammation. La poussière de bois peut également se déflagrer (combustion sans détonation comme une explosion) si elle est enflammée dans une zone ouverte ou faiblement confinée. Une concentration dans l'air de 40 grammes (40 000 mg) de poussière par mètre cube d'air est souvent utilisée comme LIE pour les poussières de bois. Référence aux normes NFPA - 654 et 664 pour des conseils.

Produits Dangereux Résultant de la Combustion

Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

Mesures de Lutte contre l'Incendie

Mouillez avec de l'eau pour réduire la probabilité d'inflammation ou de dispersion. Éloignez la substance du foyer d'incendie s'il est possible de le faire sans danger. Éviter d'inhaler la matière ou les sous-produits de combustion. Rester contre le vent et éviter les espaces bas. Maintenir à l'écart les personnes non autorisées, isoler la zone dangereuse et interdire l'entrée. La présence du produit chimique ignifuge dans le bois traité peut réduire le risque d'inflammabilité dans une certaine mesure.

Équipement de Protection Spécial et Précautions pour les Pompiers

Porter un équipement complet de protection contre les incendies, y compris un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) pour une protection contre une exposition possible.

Section 6 - Procédures en cas de déversement

Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Éliminez toutes sources d'allumage. Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle (voir la section 8). Éviter la production et l'accumulation de poussière. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les poussières.

Méthodes et Matières pour le Confinement et le Nettoyage

Recueillir dans un contenant approprié en vue de son élimination. Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (c.-à-d. en utilisant un appareil à air comprimé pour enlever la poussière d'une surface). Recueillir à l'aide d'un aspirateur muni d'un filtre HEPA ou humidifier et ramasser les déversements secs. Ne pas laisser la poussière s'accumuler sur les surfaces, car ces dépôts peuvent former un mélange explosif en cas de dispersion dans l'atmosphère dans des concentrations suffisantes. Éviter de balayer la matière sèche déversée. S'il est nécessaire de balayer une zone contaminée, utiliser un agent de suppression de poussière. Éliminez toutes sources d'allumage. Maintenir à l'écart les personnes non autorisées, isoler la zone dangereuse et interdire l'entrée.

Précautions environnementales

Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Section 7 - Manipulation et Entreposage

Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger

Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection respiratoire. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants/des vêtements et protection des yeux/du visage. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Réduire la production et l'accumulation de poussière. Il faudrait instaurer un entretien ménager de routine pour s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces. Évitez les dépôts significatifs de matériel, en particulier sur les surfaces horizontales, qui peuvent devenir aéroportées et former des nuages de poussières combustibles et peuvent contribuer à des explosions secondaires. Le matériau de poussière de bois sèche est défini comme ayant une teneur en eau inférieure à 25 % en poids. Balayer ou passer l'aspirateur mais éviter de générer de la poussière. Éviter de travailler avec du bois fraîchement traité. Ne brûlez pas le bois traité. Humidifiez doucement la poussière avant qu'elle ne soit collectée. Les vêtements doivent être retirés et remplacés s'ils deviennent humides en raison du contact avec du bois fraîchement traité.

Conditions Nécessaires pour Garantir la Sécurité du Stockage, y Compris Toute Incompatibilité

Entreposer et manutentionner conformément aux règlements et aux normes en vigueur. Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et les autres sources d'inflammation. Conserver les conteneurs dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10, Stabilité et réactivité).

Matériaux Incompatibles

Oxydants puissants, agents réducteurs.

Section 8 - Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Limites d'exposition des ingrédients

Bois/Poussière de bois	N/A
Alberta	5 mg/m ³ TWA (total) (liés à la Bois (poussières de))
Québec	5 mg/m ³ TWAEV (sauf le cèdre rouge, ne contenant pas d'amiante et <1% de silice cristalline) total poussière (liés à la Bois (poussières de))
Yukon	5 mg/m ³ TWA (non allergène) ; 2.5 mg/m ³ TWA (allergène, y compris le cèdre, l'acajou, le teck) (liés à la Bois (poussières de))
	10 mg/m ³ STEL (non allergène) ; 5 mg/m ³ STEL (allergène, y compris le cèdre, l'acajou, le teck) (liés à la Bois (poussières de))
ACGIH	1 mg/m ³ TWA Fraction inhalable
Acide borique	10043-35-3
Colombie Britannique	2 mg/m ³ TWA inhalables
	6 mg/m ³ STEL inhalables

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Manitoba	2 mg/m3 TWA matière particulaire inhalable
Territoires du Nord-Ouest	2 mg/m3 TWA Fraction inhalable
	6 mg/m3 STEL Fraction inhalable
Nouvelle-Écosse	2 mg/m3 TWA matière particulaire inhalable
	6 mg/m3 STEL matière particulaire inhalable
Nunavut	2 mg/m3 TWA Fraction inhalable
	6 mg/m3 STEL Fraction inhalable
Ontario	2 mg/m3 TWA inhalables
	6 mg/m3 STEL inhalables
Île-du-Prince-Édouard	2 mg/m3 TWA matière particulaire inhalable
	6 mg/m3 STEL matière particulaire inhalable
Saskatchewan	2 mg/m3 TWA Fraction inhalable
	6 mg/m3 STEL Fraction inhalable
ACGIH	2 mg/m3 TWA matière particulaire inhalable
	6 mg/m3 STEL matière particulaire inhalable

ACGIH - Valeurs Limites d'Exposition- Les Indices Biologiques d'Exposition (BEI)

Il n'y a pas de valeurs limites biologiques à l'un des composants de ce produit.

Mesures d'ingénierie

En présence de concentrations explosives d'une matière, l'équipement de ventilation doit être antidéflagrant. Fournir un système de ventilation par évacuation locale ou un système dans l'enceinte de traitement. S'assurer que les systèmes de traitement de la poussière (comme les conduits d'évacuation, les dépoussiéreurs, les récipients et l'équipement de traitement) sont conçus de manière à empêcher le rejet de poussière dans le lieu de travail (à savoir que l'équipement ne présente aucune fuite). Se conformer aux limites d'exposition en vigueur.

Mesures de Protection Individuelle, telles qu'un Équipement de Protection Individuelle

Protection yeux/visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la Peau

Porter des vêtements de travail adaptés. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges. Reportez-vous à la Norme NFPA 2112, Norme sur les Vêtements Résistant aux Flammes pour la Protection du Personnel Industriel contre les Incendies et à la Norme NFPA 2113, concernant la Sélection, l'Utilisation, l'Entretien et la Maintenance des Vêtements Résistants aux Flammes pour la Protection du Personnel Industriel Contre les Expositions Thermiques de Courte durée dues au Feu (2015).

Protection Respiratoire

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques à un niveau négligeable, un respirateur approuvé doit être porté. Un respirateur de purification d'air agréé NIOSH, équipé d'un bidon, peut s'avérer utile dans certains cas où des concentrations dans l'air sont censés excéder les limites d'exposition.

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Gants Recommendations

Porter des gants de travail à usage général : retardateur de flamme.

Section 9 - Propriétés Physique et Chimique

Apparence	brun solide	État physique	solide
Odeur	Odeur de bois	Couleur	brun
Seuil d'Odeur	Pas disponible	pH	Sans objet
Point de fusion	Sans objet	Point d'ébullition	Sans objet
Plage d'ébullition	Pas disponible	Point de congélation	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet	Inflammabilité (solide, gaz)	Poussières combustibles
Température d'auto-inflammation	Pas disponible	Point d'éclair	Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité	Pas disponible	Température de décomposition	Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas disponible	Tension de vapeur	Sans objet
Densité de la vapeur (air=1)	Sans objet	Densité (eau=1)	Pas disponible
Solubilité d'Eau	(Insoluble)	Coefficient de partage : n- octanol/eau	Pas disponible
Viscosité	Sans objet	Viscosité, cinématique	Pas disponible
Solubilité (Autre)	Pas disponible	Densité	Pas disponible
Forme Physique	solide	Masse moléculaire	Pas disponible

Renseignements divers

Aucun renseignement supplémentaire n'est disponible.

Section 10 – Stabilité et Réactivité

Réactivité

Aucun risque de réactivité prévu.

Stabilité chimique

Stable à des températures et des pressions normales.

Possibilité de Réactions Dangereuses

Ne se polymérisera pas.

Conditions à Éviter

Éviter la chaleur, les flammes, les étincelles et les autres sources d'inflammation. Éviter l'accumulation de poussières en suspension dans l'air. Éviter le contact avec les substances incompatibles.

Matériaux Incompatibles

Oxydants puissants, agents réducteurs.

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone, oxydes d'azote.

Section 11 - Informations Toxicologiques

Renseignements sur les Voies Possibles d'Exposition

Inhalation

Peut irriter les voies respiratoires, réactions allergiques, cancer nasal. **POUSSIÈRE DE BOIS** : La poussière peut irriter le nez et la gorge. Une exposition prolongée aux poussières de bois par inhalation serait associée au cancer des fosses nasales et des sinus para nasaux. Peut provoquer sécheresse nasale, irritation et mucostase. Une toux, une respiration sifflante, des éternuements, des sinusites et des rhumes prolongés ont également été signalés. Selon les essences de bois, peut entraîner une sensibilisation respiratoire et/ou une irritation.

Contact cutané

Peut causer irritation, réactions allergiques. Le contact cutané avec les poussières de bois peut provoquer un érythème, des cloques et parfois une érosion et des infections secondaires se produisent. Peut provoquer des troubles cutanés de type eczéma (dermatite).

Contact oculaire

Peut causer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, grattage de la cornée et déchirure.

Ingestion

L'ingestion de quantités nocives est improbable. L'ingestion de poussières générées pendant les opérations de travail peut provoquer des nausées et des vomissements. Certaines essences de bois et leurs poussières peuvent contenir des toxines naturelles qui peuvent avoir des effets néfastes pour les humains.

Toxicité aiguë et chronique

Analyse des ingrédients - DL50/CL50

Les composants de ce matériel ont été révisés dans des sources variés et les suivants points finals sélectionnés sont publiés :

Ingrédient exclusif #1 (Spécifique à un fabricant)

DL50 Oral Rat >2000 mg/kg

Dermique DL50 Lapin >5000 mg/kg

Ingrédient exclusif #2 (Spécifique à un fabricant)

DL50 Oral Rat 5750 mg/kg

Dermique DL50 Lapin >7940 mg/kg

Acide borique (10043-35-3)

DL50 Oral Rat 2660 mg/kg

Dermique DL50 Lapin >2000 mg/kg

Inhalation CL50 Rat >0.16 mg/L 4 h (aucun décès n'a été observé)

Données sur la toxicité des produits

Estimation de Toxicité Aiguë

Dermique	> 2000 mg/kg
voie orale	> 2000 mg/kg

Effets immédiats

Provoque irritation des voies respiratoires, réactions allergiques. Peut provoquer sécheresse nasale, irritation et mucostase. Une toux, une respiration sifflante, des éternuements, des sinusites et des rhumes prolongés ont également été signalés. Selon les essences de bois, peut entraîner une sensibilisation respiratoire et/ou une irritation. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, grattage de la cornée et déchirure. Peut provoquer des troubles cutanés de type eczéma (dermatite). La poussière de bois traitée ou non traitée en suspension dans l'air peut provoquer une irritation du nez, de la gorge ou des poumons et d'autres effets respiratoires.

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Effets retardés

Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut causer réactions allergiques, cancer nasal. Une inhalation prolongée ou répétée de poussières de bois peut provoquer une bronchite récurrente. Une exposition prolongée aux poussières de bois par inhalation serait associée au cancer des fosses nasales et des sinus para nasaux. Une exposition chronique aux poussières de bois peut entraîner une pneumonie et une toux, une respiration sifflante, de la fièvre et d'autres signes et symptômes associés à la bronchite chronique.

Données sur l'Irritation et la Corrosivité

Peut causer une irritation de la peau, irritation oculaire, irritation des voies respiratoires.

Sensibilisation Respiratoire

Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une hypersensibilité.

Sensibilisation Cutanée

Une exposition répétée peut entraîner une dermatite de contact ou de sensibilisation.

Cancérogénicité des ingrédients

Bois/Poussière de bois	N/A
CIRC	Monographie 100C [2012] ; Monographie 62 [1995] (liés à la Bois (poussières de)) (Groupe 1 (cancérogène aux humains))
NTP	Cancérogène connu pour les humains (liés à la Bois (poussières de))
DFG	Catégorie 3B (peut être cancérogène pour l'humain ; sauf pour les poussières de bois du hêtre et du chêne) (liés à la Bois (poussières de))
OSHA	Présent (liés à la Bois (poussières de))
NIOSH	Cancérogène possible en milieu de travail (liés à la Bois (poussières de))
Acide borique	10043-35-3
ACGIH	A4 - N'est pas Classifier comme un Carcinogène Humain

Peut provoquer le cancer par inhalation. Poussière de bois ou sciure de bois non traitée : Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe la poussière de bois non traitée comme cancérogène pour le groupe I chez les humains. La classification est basée principalement sur l'évaluation par le CIRC d'un risque accru d'instance d'adénocarcinomes des fosses nasales et des sinus paranasaux associés à l'exposition professionnelle de la poussière de bois non traitée. Des études épidémiologiques ont été signalées sur les risques cancérogènes de l'emploi dans l'industrie de l'ameublement, l'industrie de la menuiserie et l'industrie du bois d'œuvre et des scieries. Le CIRC a examiné ces études et indique qu'il existe des preuves suffisantes que les carcinomes nasaux ont été causés par l'emploi dans l'industrie de la fabrication de meubles où le risque excessif est associé à l'exposition de la poussière de bois non traitée ou de la sciure de bois de feuillus. Le CIRC a conclu que les données épidémiologiques ne sont pas suffisantes pour faire une évaluation définitive du risque cancérogène de l'emploi en tant que charpentier ou travailleur dans un moulin à bois ou une scierie.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Aucune donnée disponible.

Données oncogènes

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la Reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Seule Exposition

Système respiratoire

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Toxicité pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Aucun organe cible identifié.

Risque d'aspiration

Aucune donnée disponible.

Troubles de santé susceptibles de s'aggraver suite à une exposition

Troubles respiratoires, troubles cutanés et allergies

Section 12 - Informations Écologiques

Composant Analyse - Toxicité Aquatique

Ingrédient exclusif #1	Spécifique à un fabricant
Poisson	CL50 96 h Oncorhynchus mykiss 26.5 mg/L ; CL50 96 h Oncorhynchus mykiss 24.8 - 29.4 mg/L [coule à travers] ; CL50 96 h Pimephales promelas 3.3 mg/L ; CL50 96 h Pimephales promelas 33 mg/L [statique]
Ingrédient exclusif #2	Spécifique à un fabricant
Poisson	CL50 96 h Oncorhynchus mykiss >85.9 mg/L [statique]
Acide borique	10043-35-3
Invertébré	EC50 48 h Daphnia magna 115 - 153 mg/L EPA

Persistence et Dégradabilité

Aucune donnée disponible.

Bioaccumulative Potentiel

Aucune donnée disponible.

Mobilité

Insoluble dans l'eau

Sur la toxicité

Aucune donnée disponible.

Section 13 - Élimination des Résidus

Méthodes Traitement

Éliminer selon les règlements en vigueur.

Section 14 - Information Transport

Information TMD : Non réglementé

Information DOT (É.-U.) : Non réglementé

Information IATA : Non réglementé

Information IMDG : Non réglementé

Code international des produits chimiques en vrac

Ce matériau contient un ou plusieurs des produits chimiques requis par le Code IBC d'être identifiés comme produits chimiques dangereux en vrac.

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Ingrédient exclusif #1	Spécifique à un fabricant
Code IBC	Catégorie Z (solution)

Indications diverses

Composants de polluants marins : Ce matériau ne contient aucun produit chimique répertorié dans le tableau des matières dangereuses exigé par le DOT américain pour être identifié comme polluant marin.

Section 15 - Données réglementaires

Règlement du Canada

Liste des substances d'intérêt prioritaire - CESP

Aucun des composants de ce produit sont sur la liste.

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Aucun des composants de ce produit sont sur la liste.

Conseil des Ministres de l'Environnement - Recommandations pour la Qualité des Sols

Aucun des composants de ce produit sont sur la liste.

Conseil des Ministres de l'Environnement - Recommandations pour la Qualité de l'Eau

Aucun des composants de ce produit sont sur la liste.

Régulations Fédéral des États- Unis

Aucun composants de ce produit est listés sous la Sections 302/304 SARA (40 CFR 355 Appendis A), SARA Section 313 (40 CFR 372.65), CERCLA (40 CFR 302.4), TSCA 12 (b), ou avoir besoin d'un processus de plan de sécurité d'OSHA.

Section 311/312 de SARA (40 CFR 370 Sous-parties B et C) Catégories de déclaration 2016

Santé Aiguë: Oui **Santé Chronique:** Oui **INCENDIE:** Non **Pression:** Non **RÉACTIVITÉ:** Non

Renseignements relatifs aux différents ingrédients - Inventaires

Bois/Poussière de bois (N/A)

EU	CA	AU	CN	UE	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI- Annexe 2
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

KR - REACH CCA	MX	NZ	PH	TH-TECI	TW	VN (Brouillon)
Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Ingrédient exclusif #1 (Spécifique à un fabricant)

EU	CA	AU	CN	UE	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI- Annexe 2
Oui	DSL	Oui	Oui	EIN	Oui	Oui	Oui	Non

KR - REACH CCA	MX	NZ	PH	TH-TECI	TW	VN (Brouillon)
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Ingrédient exclusif #2 (Spécifique à un fabricant)

EU	CA	AU	CN	UE	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI- Annexe 2
Oui	DSL	Oui	Oui	EIN	Oui	Oui	Oui	Non

KR - REACH CCA	MX	NZ	PH	TH-TECI	TW	VN (Brouillon)
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Acide borique (10043-35-3)

EU	CA	AU	CN	UE	JP - ENCS	JP - ISHL	KR KECI - Annexe 1	KR KECI- Annexe 2
Oui	DSL	Oui	Oui	EIN	Oui	Oui	Oui	Non

KR - REACH CCA	MX	NZ	PH	TH-TECI	TW	VN (Brouillon)
Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

É.U. Inventaire (TSCA)

Tous les composants de ce produit sont dans la conformité.

Section 16 - Autres Renseignements

Classement des dangers selon la NFPA

Santé : 2 INCENDIE : 2 Instabilité : 0

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

Date d'émission : 12/18/2019

Révision n° : 1.0

Instructions spéciales

Si une génération de poussière de bois est prévue, lire les Sections 4, 7, 8 et 11.

Légende/Abréviations

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux ; ADR - Européen du Transport Routier; AU - Australie; DBO - Demande Biochimique en Oxygène; C - Celsius; CA - Canada; CA/MA/MN/NJ/PA - Californie / Massachusetts / Minnesota / New Jersey / Pennsylvanie *; CAS - Chemical Abstracts Service; CERCLA - Réponse Globale de l'Environnement, de la Rémunération, et Loi sur la Responsabilité; CFR-Code des Règlements Fédéraux (US); CLP - Classification, Étiquetage et Emballage; CN - Chine; RPC - Règlement sur les Produits Contrôlés; DFG - Fondation Allemande pour la Recherche; DOT - Ministère des Transports; DSD - La directive relative aux substances dangereuses; DSL - Liste Intérieure des Substances; CE - Commission Européenne; CEE - Communauté Économique Européenne; EIN - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; EINECS - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes; ENCS- Inventaire Japonais des substances chimiques existants et nouvelles; EPA - Agence de Protection Environnementale; UE - Union Européenne; F - Fahrenheit; F - Contexte (pour les indices d'exposition biologique du Venezuela); CIRC - Centre International de Recherche sur le Cancer; IATA - Association Internationale du Transport Aérien; OACI - Organisation de l'Aviation Civile Internationale; IDL - Liste de Divulgence des Ingrédients; IDLH - Danger Immédiat pour la Vie et la Santé; IMDG - Code Maritime International des Marchandises Dangereuses; ISHL - Loi Japonaise de la Sécurité industrielle et le droit de la santé; IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées; JP - Japon; Koe - Octanol/Eau Coefficient de Partage; KR KECI Annexe 1 -

Fiche Signalétique

Nom du produit : Bois traité FlamePRO

N° de FS: 305-TIM-F (CANADA)

Inventaire des produits chimiques coréens existants (KECI) / Liste des substances chimiques coréens existantes (KECL); KR KECI Annexe 2 - Inventaire des produits chimiques coréens existants (KECI) / Liste des substances chimiques coréens existantes (KECL); KR - Corée; DL50/CL50 - Dose létale / concentration létale médiane; LIE - Limite Inférieure d'Explosivité; LLV - Limite du niveau de la valeur; LOLI - List Of List TM - Base de Données de Réglementation de ChemADVISOR; MAK - Concentration Maximale en Milieu de Travail; MEL - Limites Maximales de l'Exposition; MX- Mexique; Ne - Non spécifique; NFPA - l'Agence National de Protection Contre l'Incendie NIOSH - Institut National de Sécurité et la Santé; NJTSR - New Jersey Commerce Registre Secrète; Nq - Non quantitatif ; NSL - Liste des substances Non-Domestiques (Canada); NTP - Programme de Toxicologie National; NZ - Nouvelle-Zélande; OSHA - l'Administration de Sécurité et la Santé; PEL- Limite d'exposition admissible; PH - Philippines; RCRA - Loi de Conservation des Ressources et sur le Recouvrement; REACH - Registration, Évaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals; RID - Européenne des Transports Ferroviaires; SARA - Superfund et Loi de Réautorisation; Sc - Semi-quantitative; STEL - Limite d'Exposition à Court Terme; TCAC - Corée- Loi contrôle des produits chimiques toxiques; TMD - Transport des marchandises dangereuses; VLEP-Valeur Limite d'Exposition Professionnelle; TSCA - Loi de Contrôle des Substances Toxiques; TW - Taiwan; TWA - Moyenne pondérée; LSE - Limite Supérieure d'Explosivité; UN/NA - Nations Unies / Amérique du Nord; ÉU - États-Unis; VLE - Valeur Limite d'Exposition (Mexique); VN (Brouillon) - Vietnam (Brouillon)); SIMDUT - Système d'information sur les matières dangereuses (Canada).

Renseignements divers

Désistement

Le fournisseur ne peut prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations et son produit, ou les produits d'autres fabricants en combinaison avec son produit, peuvent être utilisés. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de garantir des conditions de sécurité pour la manipulation, le stockage et l'élimination du produit, et d'assumer la responsabilité en cas de perte, blessure, dommage ou frais dus à une mauvaise utilisation. Les informations contenues dans la fiche ont été rédigées sur la base des meilleures connaissances et expériences actuellement disponibles.